

LE SABBAT ET LES FÊTES RELIGIEUSES

- ☆ Le **sabbat** signifie se reposer. Dieu se reposa le dernier jour de la création (**Exode 20, 8**). Le 7^e jour de la semaine, le sabbat lui est donc consacré. Aucun travail ne doit être effectué ce jour-là, ni allumer ou éteindre lumière et feu, ni cuisiner, ni coudre, ni écrire, ni manipuler de l'argent, ni utiliser des véhicules ou des appareils ménagers. Ce jour est consacré à la prière. Pour les juifs, une journée dure d'un coucher de soleil à un autre. Le sabbat commence donc le vendredi soir au crépuscule et se termine le samedi à la nuit close. Les hommes et les femmes (pas toujours) assistent aux offices à la synagogue le vendredi soir et le samedi matin et fête en famille avec un repas. Lorsque la nuit tombe, la mère et les filles de la maison allument les bougies du sabbat et apportent un repas de fête préparé à l'avance (elles en préparent trois en fait), car aucune cuisine n'est faite le jour du sabbat. La mère dépose à la place du père sur une nappe propre deux pains tressés et une coupe de vin, puis elle allume deux bougies en invoquant la bénédiction divine sur sa famille en passant ses mains au-dessus des flammes et en appliquant ses mains sur ses yeux. Avant le repas, le père récite l'éloge de la femme vertueuse et des versets bibliques qui parlent de la création et du sabbat, il bénit le pain et le vin, prend un morceau de pain et une gorgée de vin avant de les passer aux autres.

- ☆ Les **fêtes religieuses** : elles sont officiellement divisées en catégories **majeures** et **mineures**. Les **cinq** fêtes majeures sont celles imposées par la Torah; les **deux jours de crainte**, **rosh hashanah** (le nouvel an ou la fête des trompettes) et **yom kippour** (le grand pardon) et les **trois jours de fêtes joyeuses**, **pessah** (la pâque avec le **sedér**), **shavouoth** (la fête des semaines ou la pentecôte) et **soukkoth** (la fête des tentes, la fête des cabanes ou la fête des tabernacles). Les trois fêtes mineures : **simhat Torah** (la fête de la Loi), **hanukkah** (la fête des lumières), **pourim** (la fête des sorts ou l'action de grâces) et finalement quatre autres fêtes s'ajoutent : **la fête des azymes**, **tishah be au** (jour de deuil et de jeûne, la **shoah**), **yom haatzamaout** (la fête de la création de l'État d'Israël, le 14 mai 1948) et **tou bi shevat** (la fête de l'environnement).